

INSCRIPTION SCOLAIRE ECOLE DE LABRUGUIERE

Mairie de Labruguière
Hôtel de ville 81290 LABRUGUIERE
05.63.73.50.60
affaires-scolaires@labruguiere.fr

DEMARCHES POUR LA PROCEDURE D'INSCRIPTION :

1°) L'inscription Administrative :

Elle est assurée en Mairie au moyen du présent formulaire rempli par les parents ou le responsable légal. C'est la Mairie qui affecte l'enfant à son école de secteur.

2°) L'admission définitive :

Elle est ensuite effectuée par la Directrice d'école.

Les parents doivent prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école du secteur scolaire d'affectation de l'enfant pour valider l'inscription.

- Groupe scolaire Marie Curie : 05.63.73.25.05
- Groupe scolaire Louis Pasteur : 05.63.73.34.45
- Groupe scolaire St Hilaire : 05.63.50.80.45

LISTE DES PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR POUR :

1°) L'INSCRIPTION EN MAIRIE :

- Livret de famille, carte d'identité ou extrait de l'acte de naissance de l'enfant,
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois : quittance loyer, EDF, GDF, eau, téléphone fixe ou portable,
- En cas de divorce ou de séparation : jugement de divorce ou décision du juge aux affaires familiales 1^{ère} et dernière page et page précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant, Parents séparés (sans jugement ou décision) : accord écrit de l'autre parent autorisant l'inscription de l'enfant dans une école de Labruguière (joindre photocopie de la pièce d'identité).
- Certificat de radiation de l'école précédente (sauf pour 1^{ère} inscription).

2°) L'ADMISSION A L'ECOLE :

- Livret de famille, carte d'identité ou extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- Carnet de santé -vaccinations obligatoires à jour
- En cas de divorce ou de séparation : jugement de divorce ou décision du juge aux affaires familiales 1^{ère} et dernière page et page précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant, Parents séparés (sans jugement ou décision) : accord écrit de l'autre parent autorisant l'inscription de l'enfant dans une école de Labruguière (joindre photocopie de la pièce d'identité),

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à la gestion des affaires scolaires. La collecte est fondée sur l'exécution de la compétence gestion « des écoles publiques » de la commune de Labruguière. Les données sont uniquement destinées aux services communaux. Elles seront conservées jusqu'à la fin de la scolarité de l'enfant dans le premier degré. Conformément à la législation applicable sur la protection des données personnelles, vous disposez de droits d'accès, d'opposition, de limitation, de rectification et à la portabilité sur les données vous concernant (www.cnil.fr pour plus d'informations). Pour exercer ces droits ou pour toute question, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) : dpo@castres-mazamet.com. Si vous estimez après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pourrez, à tout moment, saisir l'autorité de contrôle, la CNIL.